



IMMOBILIER

BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

RNCP : 38380 certificateur : Ministère de
l'enseignement supérieur et de la recherche
Date d'enregistrement 15/12/2023



Le métier, les objectifs de la formation et les compétences visées

Compétences visées

- Bloc de compétences 01 - Conduite du projet immobilier du client en vente et/ou location
- Bloc de compétences 02 - Administration des copropriétés et de l'habitat social
- Bloc de compétences 03 - Conseil en gestion du bâti dans le contexte de changement climatique
- Bloc de compétences 04 - Construction d'une professionnalité dans l'immobilier

Objectifs

- Acquérir des compétences dans les domaines administratif, juridique, comptable et commercial pour exercer des fonctions commerciales et/ou de gestion administration de biens immobiliers ou de copropriétés
- Maîtriser les techniques de communication professionnelle

- Connaître les grandes caractéristiques de l'architecture, de l'urbanisme et de l'habitat, dans le contexte du développement durable
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication

Connaissances et contenus attendus à l'issue de la formation

- S'intéresser au secteur de l'immobilier
Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client
- Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale
- Disposer de compétences d'analyse et d'évaluation de biens
- Être capable de s'engager dans un travail collaboratif et de travailler en équipe
Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie



Contenus

- Culture générale et expression
- Anglais (écrit et oral)
- Environnement juridique et économique des activités immobilières
- Conduite du projet immobilier du client en vente et/ou location
- Administration des copropriétés et de l'habitat social
- Conseil en gestion du bâti dans un contexte de changement climatique
- Construction d'une professionnalité dans l'immobilier



Public concerné

Tout public ayant un projet validé dans le domaine



Prérequis

Avoir une certification de niveau 4



Modalités d'accès

Entretien et dossier scolaire pour les apprentis



Délai d'accès à la formation

4 semaines après le démarrage de la formation



Méthodes et modalités d'évaluation

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail)



Personne en situation de handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.



Modalité de formation

Présentiel



Tarif

8900 € par an, à titre indicatif selon le financeur



Financements

OPCO



Lieu

Lycée Louis Pasteur
1 rue des Urbanistes
59000 Lille



Intervenants

Formateurs experts dans le domaine.



Durée de la formation

Durée en centre : 1400 heures
Du 1^{er} septembre 2025 au 30 juin 2027



Réunions d'informations collectives

Nous consulter

Pour + d'infos

Retrouvez l'ensemble de nos dates de sessions et de réunions d'information collectives sur :



Contactez-nous

GRETA Lille Métropole

@ contact.greta-lille@ac-lille.fr

03 20 74 67 10

Patricia Dieryck

Conseillère en formation continue

@ Patricia.dieryck@ac-lille.fr

06 71 23 22 76

Jean-René Pomies

Assistant de formation

@ jeanrene.pomies@ac-lille.fr@ac-lille.fr

06 58 45 81 89